

Département des ARDENNES Arrondissement de VOUZIERS <i>Communauté de Communes de l'Argonne Ardennaise</i>	2013/54 Paraphe :
EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU BUREAU <i>Délibération n° DB2013/45</i>	

Nombres de membres

En exercice : 24

Présents : 13

Votants : 14

POUR : 14 (100%)

CONTRE : 00

ABSTENTION : 00

Le dix-huit décembre deux mille treize, à 19h00, le Bureau, dûment convoqué, se réunit à Vouziers, sous la présidence de M. Francis SIGNORET.

Date de la convocation : 12 décembre 2013

M. Gildas THIEBAULT est élu secrétaire de séance.

Ayant pouvoir de vote : Mesdames Régine BRUSA ; Béatrice FABRITIUS ; Pascale MELIN et Messieurs Jean-Paul BOUILLEAUX ; Jacques BOUILLON ; Michel COLIN ; Frédéric COURVOISIER-CLEMENT ; Jean-Claude ETIENNE, Dominique GUERIN ; Jean Pierre GUERIN ; Frédéric MATHIAS ; Francis SIGNORET ; Gildas THIEBAULT.

Pouvoirs : Mme Françoise BUSQUET donne pouvoir à M. Frédéric COURVOISIER CLEMENT

OBJET : ATTRIBUTION DE MARCHES DE TRAVAUX POUR LA CONSTRUCTION D'UNE PISCINE INTERCOMMUNALE

Vu la délibération N°DC2013/31 du 27 mai 2013 autorisant le lancement d'une consultation de travaux pour la construction d'une piscine intercommunale ;

Considérant la procédure initiale d'Appel d'Offres ouvert européen

Considérant les conclusions de la commission d'appel d'offres en date du 30 septembre 2013 chargée d'ouvrir les plis et du 28 octobre 2013 consacrée à l'attribution des marchés ;

Considérant que de nombreux lots ont été déclarés infructueux, nécessitant de relancer une consultation pour 15 lots relancés selon une procédure adaptée ;

Considérant les avis remis par la Commission d'Appel d'Offres des 2 et 16/12/2013 chargés d'ouvrir les plis et d'attribuer les lots et arrêtant les propositions d'attribution suivantes :

Lot	Estimation MO	entreprise classée 1	offre retenue
Gros-Œuvre	1 499 983,00 €	MONTI	1 480 007,16 €
Charpente	399 660,00 €	CABROL SA	340 340,96 €
Couverture/Etanchéité	646 301,00 €	CABROL SA	708 240,00 €
Menuiseries extérieures	337 245,00 €	STEELGLASS	336 923,12 €
Menuiseries intérieures	52 348,00 €	BULCOURT AUBRY	46 567,00 €
Cloisons/Doublages/Fx-Plafonds	115 771,00 €	A relancer en procédure négociée	
Métallerie/Serrurerie	52 348,00 €	FRECHIN SA	34 328,60 €

Résines/Revêtements de sol	402 680,00 €	ALLOUCHE	364 514,60 €
Peintures	52 348,00 €	APE	52 421,00 €
Equipements Piscine/Vestiaires	120 804,00 €	NAVIC	119 347,00 €
Electricité Courants Forts/Faibles	183 219,00 €	COFELY INEO ENERSYS	175 000,00 €
Plomberie/Sanitaires	251 675,00 €	A relancer en procédure négociée	
Traitement d'eau	327 178,00 €	AQUATECH	400 200,00 €
Chauffage/Ventilation	510 397,00 €	MISSENARD	565 000,00 €
VRD/Espaces verts	442 948,00 €	STP VENCE	501 846,64 €
Plafond tendu	115 771,00 €	ESSENCIEL	118 000,00 €
Contrôle d'accès	42 281,00 €	APPLICAM	33 000,63 €
Façades bois	65 436,00 €	LEMPEREUR	71 095,96 €
Sauna Hammam	45 302,00 €	SOMETHY	45 318,32 €
Fond mobile	171 139,00 €	TECHNOX	151 855,16 €
Option - résine	331 122,00 €	non attribué	

Après en avoir délibéré, le Bureau conformément à la délégation qu'il détient par délibération n°DC2012/02 du Conseil de Communauté en date du 23/02/2012 :

- ATTRIBUE les marchés suivants :

Lot	Entreprise retenue	Montant HT
<i>Equipements Piscine/Vestiaires</i>	NAVIC	119 347,00 €
<i>Electricité Courants Forts/Faibles</i>	COFELY INEO ENERSYS	175 000,00 €
<i>Plafond tendu</i>	ESSENCIEL	118 000,00 €
<i>Fond mobile</i>	TECHNOX	151 855,16 €

- PREND ACTE que les lots « Cloisons / Doublages / Faux plafonds » et « Plomberie / sanitaires » sont déclarés infructueux et qu'en conséquence, une procédure négociée va être mise en place.
- AUTORISE le Président à signer tous les actes à intervenir.

Pour extrait certifié conforme,
Le Président,
Francis SIGNORET



Certifié exécutoire, compte tenu de sa transmission en Sous Préfecture le
et de sa publication ou notification le

24 DEC. 2013